

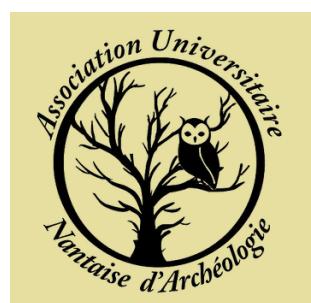
# Rapport Prospection Inventaire 2024

## Pays de Retz - Commune de Pornic et de La Bernerie-en-Retz

Opération n° 187674



Jean-Marc Large, Jade Thuault, Jacques Hermouet, Didier Pointeau  
23 mars 2024 et 11 avril 2024



## **Sommaire**

Rapport prospection inventaire 2024 Pays de Retz - communes de Pornic et de la Bernerie-en-Retz, entre La Joselière et la Plage de la Bernerie.....	3
Arrêté 156.....	5
Territoire à prospecter.....	7
4 <sup>e</sup> sortie : De la Joselière à la Plage de la Bernerie-en-Retz (commune de Pornic et de La Berne-rie-en-Retz, Loire-Atlantique).....	9
1. Dolmen transepté de la Joselière, le Pissot - inscrit à la carte archéologique sous le numéro 44 131 0012.....	11
2. Plage de la Fontaine aux Bretons - Probable poste de douane.....	12
3. Plage de la Fontaine aux Bretons - Croix métallique.....	15
4. Plage de la Fontaine aux Bretons - Cabane de douaniers, restaurée.....	18
5. Dolmen transepté du Prédaire - inscrit à la carte archéologique sous le numéro 44 131 0013.....	21
6. Dolmen de Monval ou de la Villa Pétard - inscrit à la carte archéologique sous le numéro 44 131 0015.....	23
7. La Maison Blanche : vestige ultime d'un mégalithe ?.....	35
8. Falaise de la Plage de la Bernerie-en-Retz - La Patorie.....	41
9. Conclusion.....	44
Bibliographie.....	46

# Rapport Prospection Inventaire 2024

## Pays de Retz - Commune de Pornic et de la Bernerie-en-Retz, entre La Jose- lière et la Plage de la Bernerie

*Opération n° 187674*

Depuis les travaux de prospections systématiques de Michel Tessier dans les années 1950-1990 et la prospection inventaire menée par P. Forré en 2008 sur la partie de la côte du Pays de Retz<sup>1</sup>, aucun travail de recherches-prospectives n'a été envisagé, sinon au coup par coup, en fonction des aménagements urbains. Les travaux de Michel Tessier ont fait l'objet d'une publication synthétique par la SNP en 1994. Or le trait de côte a subi depuis des altérations naturelles (tempêtes, actions biologiques,...) et anthropiques (aménagements pour la protection de l'érosion...) qui nécessitent une nouvelle mise à plat des données. L'idée est de s'inspirer du projet Alert afin de réévaluer le potentiel archéologique de la ligne de côte tant sur la partie intertidale que sur la bande des 100 m de la partie cadastrée. Les communes concernées par un projet global sont les suivantes :

- Préfailles
- Pornic
- La Bernerie-en-Retz

Soit 3 communes dont le trait côtier s'étire sur 19 à 20 km<sup>2</sup>.

Les principes généraux de cette prospection sont les suivants :

### 1. Inventaire

Avec un groupe limité à une quinzaine de personnes, silloner à pied le trait de côte à partir des zones en pied de côte ou de falaise lors de journées ou le pic de basse mer est à mi-journée. Observer systématiquement des bords de côte, des coupes de falaise et des structures visibles sur l'estran (pêcheries...). Relever le positionnement des indices de site au GPS manuel et décrire les structures observées par mise sous fiche de type Alert afin de renseigner la carte archéologique et le degré de vulnérabilité du site repéré (projet Alert).

A ce stade, il ne s'agit que d'observer et d'évaluer (description de la structure – relevé sommaire et photographique ; positionnement GPS de la structure et sur carte IGN). Au stade suivant (en atelier ou en laboratoire), il s'agira de comparer les observations avec les données de la carte archéologique tant en direction du SRA de Nantes que du Drassm (pour les structures sur estran). L'Atlas des Patrimoines permet une lecture rapide tant en anticipation (ce qu'on risque de voir), qu'en contrôle en aval de la prospection (l'observation a-t-elle été signalée ?). L'outil ne prend en compte que les données terrestres, pas celles qui sont sur le domaine public maritime (se rapprocher de l'Adramar avec l'aval du Drassm). Il y sera adjoint les éléments des collections propres à la SNP.

<sup>1</sup> La prospection-inventaire de P. Forré concernait l'ensemble du territoire du Pays de Retz et pas seulement la ligne de côte comme c'est le cas pour cette nouvelle prospection.

<sup>2</sup> La commune des Moutiers-en-Retz qui aurait pu être concernée par cette prospection ne l'a pas été en raison de l'artificialisation de son trait de côte par l'aménagement béton et les nombreux épis compris entre la plage de la Bernerie et celle des Moutiers. Il est donc impossible actuellement d'évaluer ce secteur de côte.

## **2. Formation**

Observer des entités archéologiques nécessite une certaine habitude de lecture des indices en les soumettant à une approche contextuelle qui prend en compte la reconnaissance de l'objet, la description de la structure, son interaction avec l'environnement (géologie et notamment géologie du Quaternaire). Ces prospections ont aussi comme enjeux la formation des personnes présentes afin d'en faire des « sentinelles patrimoniales » du littoral en respectant la législation en vigueur.

De plus associer des étudiants à ce travail de terrain permet de créer un lien intergénérationnel et d'assurer une formation concrète et particulière. C'est ainsi qu'une étudiante en Licence 3 à Nantes a été accueillie comme stagiaire à la Société Nantaise de Préhistoire afin de l'associer à cette recherche et de la solliciter pour l'organisation et l'exploitation des données de cette prospection.

Les sorties suivantes ont été programmées sur trois périodes (2022, 2023, 2024) :

- De la Pointe Saint Gildas à Port aux Goths (Préfailles) : environ 6 km de linéaire côtier (sortie effectuée le 9 octobre 2022)
- De Port aux Goths (Préfailles) à Sainte-Marie (Pornic) : environ 6 km de linéaire côtier (sortie effectuée le 7 mai 2023)
- De Sainte-Marie (Pornic) à La Joselière (Pornic) : environ 6,5 km de linéaire côtier (sortie effectuée le 7 octobre 2023)
- De La Joselière (Pornic) à La Bernerie-en-Retz : environ 4,5 km de linéaire côtier (sortie effectuée le 23 mars 2024)

Soit 4 sorties pédestres en tout.

Le présent rapport fait la synthèse des observations qui ont été faites le 23 mars 2024 (Opération 187674). On y a ajouté une observation détaillée du dolmen de la Villa Pétard ou de Monval qui avait besoin d'une requalification.

## **3. Méthodologie**

Les outils de base lors de ces sorties sont les suivants :

- Atlas des Patrimoines (Patriarche).
- Fiche Alert pour repérer, décrire et évaluer la vulnérabilité des sites.
- Orthophotos Géoportail
- Carnets de notes.
- Appareil photos.
- Repérage GPS (sur téléphone portable ou GPS manuel).

La fiabilité des points repérés par GPS reste assez faible (5 m de précision environ pour les XY, quasi nulle pour le Z - altimétrie).

L'exploitation des données consiste à la mise au net des fiches et à renseigner un tableur Excel afin d'inventorier les sites (quand ils sont nouveaux) et de préciser leur état sanitaire. Cette exploitation se fait dans le cadre d'ateliers qui se déroulent au siège de la Société Nantaise de Préhistoire. De même, le mobilier qui a été collecté (jamais complètement en place mais à proximité immédiate du point repéré) est inventorié, dessiné et mis en sachets selon des normes de la Carte Archéologique Nationale (avec le n° d'inventaire quand le site est connu).

Sur site, aucun prélèvement n'est effectué, seul le mobilier « volant » est ramassé. Il ne s'agit que de décrire l'état des sites au moment où ils sont vus.

Chaque site a été relevé au GPS (Garmin GPS 76) avec une précision relative (de l'ordre de 5 m en latitude et longitude). L'altimétrie n'a pas été prise en compte en raison de l'imprécision de cette donnée. Remercions le Service Régional de l'Archéologie pour le prêt du GPS lors de la sortie 4.



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Arrêté n° 156

Du 21 février 2024

portant autorisation de prospection diachronique.

Le Préfet de région :

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral 2023/SGAR/DRAC/163 du 20 avril 2023 portant délégation de signature, de M. Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la région Pays de la Loire, à M. Monsieur Marc LE BOURHIS, directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté n°2023/DRAC-sg/4 du 17 mai 2023 signé de Monsieur Marc LE BOURHIS, directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire, portant subdélégation de signature ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR522024000012, de demande d'opération archéologique arrivé le 21 novembre 2023 ;

**ARRÈTE**

**Article 1** - Monsieur Jean-Marc LARGE est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de prospection diachronique à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2024, sise en :

RÉGION : PAYS-DE-LA-LOIRE

- DEPARTEMENT : LOIRE-ATLANTIQUE
- COMMUNE : LA BERNERIE-EN-RETZ, PORNIC

Intitulé de l'opération : 2024 - Sites du littoral - Large - PI.

Programme de recherche : .

Code de l'opération : 187674

**Article 2 - prescriptions générales**

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

**Article 3 - destination du matériel archéologique découvert**

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

#### **Article 4 - versement des archives de fouilles**

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

#### **Article 5 - prescriptions particulières**

*Voir aide méthodologique aux opérations et rapports de prospection thématique et diachronique.*

**Article 6** - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Jean-Marc LARGE (25 rue Saint Vincent de Paul, 85000 LA ROCHE SUR YON).

Fait à NANTES, le 21 février 2024

Pour le Préfet de Région,

et par délégation,

Pour le Directeur régional des affaires culturelles,

et par subdélégation

## La conservatrice régionale de l'archéologie

1

Isabelle BOLLARD-RAINEAU

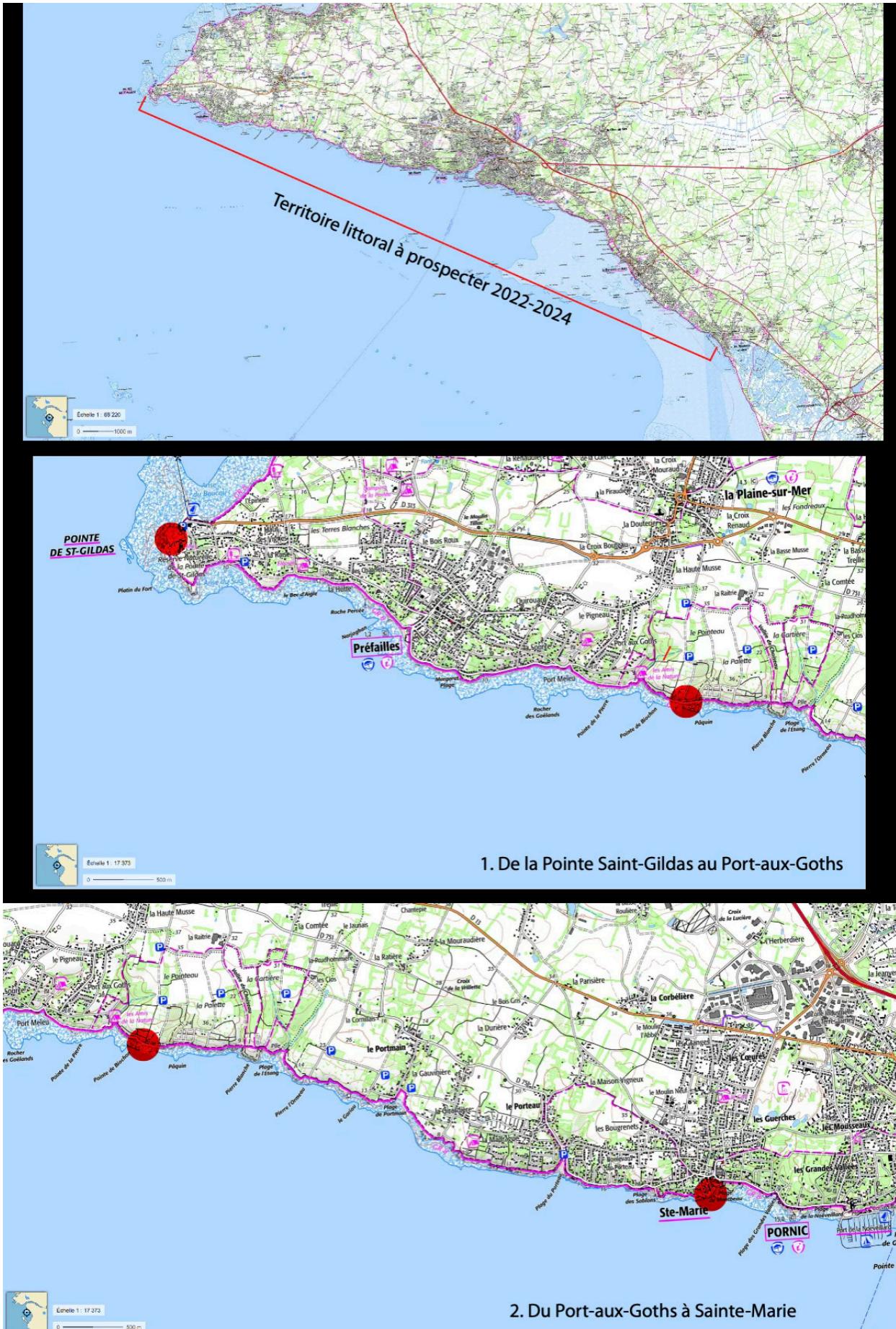


Figure 1 : Zone littorale à prospector et prévisions de parcours pour les deux premières sorties (octobre 2022 et mai 2023).

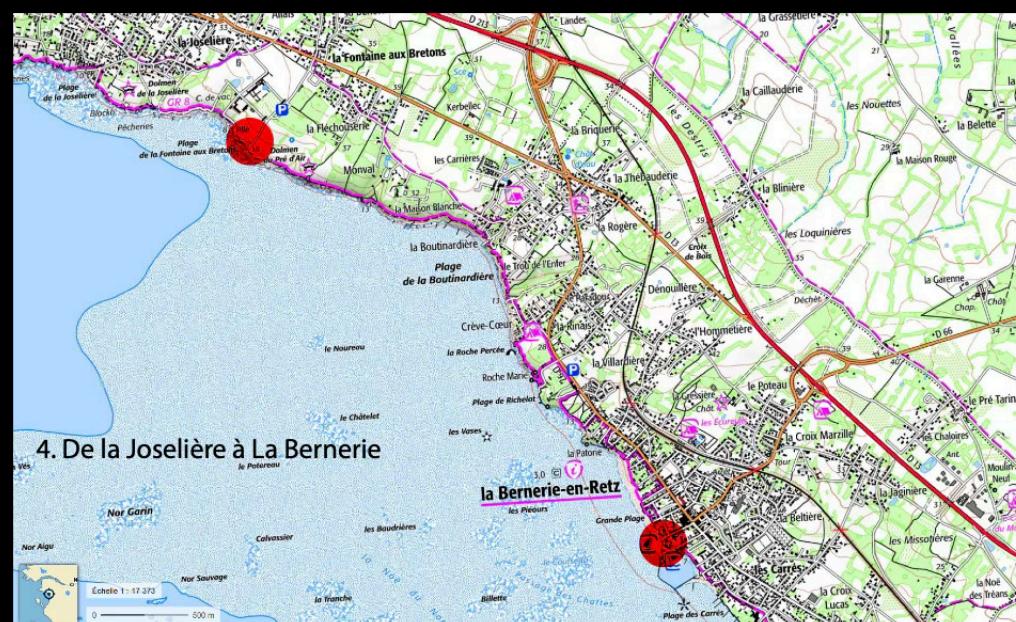
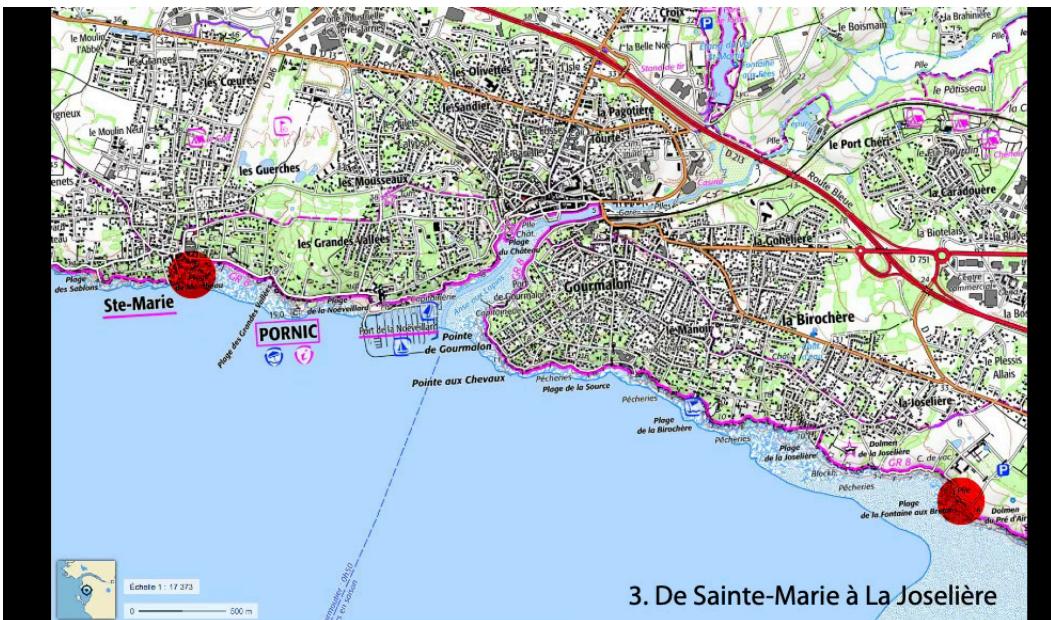


Figure 2 : Prévisions de parcours pour les deux autres sorties (automne 2023 et 2024).

## **4<sup>e</sup> sortie : De la Joselière à la Plage de la Bernerie (commune de Pornic et de La Bernerie-en-Retz, Loire-Atlantique)**

Cette sortie s'est déroulée le 23 mars 2024 entre 9h30 et 17h. Le groupe était formé de bénévoles de la SNP, du GVEP et de l'AUNA. Il était composé d'une quinzaine de personnes. Les entités reconnues par la carte archéologique (cf. Tableau ci-dessous) sont au nombre de 6 avec essentiellement des mégalithes du Néolithique moyen bien connus. Une reconnaissance du paysage mégalithique a complété cette sortie avec deux interrogations concernant la nature des mégalithes de la Bouti-nardièrre et de Monval.

Ceci n'empêche pas d'observer d'autres occupations plus récentes, voire même très récentes, notamment l'importante présence des vestiges du Mur de l'Atlantique de la dernière guerre mondiale et des aménagements littoraux liés au contrôle du littoral (douaniers).

N° d'ordre	N° officiel	Lieu-dit	Nature	Remarques
1	44 131 0019	La Joselière	- Atelier de sel - Âge du fer	
2	44 131 0100	La Joselière Sa 32 Düsseldorf	- Blockhaus-case-mate - Contemporain	
3	44 131 0012	La Joselière Le Pissot	- Dolmen transepté - Néo moyen	
4	44 131 0013	Le Prédaire La Pierre Creusée	- Dolmen transepté - Néo moyen	
5	44 131 0015	Monval Villa Pétard	- Dolmen - Néo moyen	
6	44 012 0007	Roche Marie	- Occupation - Néo	L'occupation est disposée à l'emplacement d'une villa

Tableau 1 : Liste des sites et indices de sites reconnus par la Carte Archéologique Nationale.



Figure 3 : Emplacement des sites et indices de sites connus (rond jaune) et reconnus lors de la prospection (ronds rouges)

## 1. Dolmen transepté de la Joselière, le Pissot - inscrit à la carte archéologique sous le numéro 44 131 0012

Le dolmen transepté de la Joselière à Pornic fait partie de ce grand ensemble de monuments mégalithiques disséminés le long de la côte du Pays de Retz. Fouillé et restauré par J. L'Helgouach et son équipe entre 1984 et 1985, les décapages, le long du cairn, sur les flancs nord et est, ont fourni une information essentielle sur les structures et les affinités du site. Ils permettent de constater que le plan du monument est quadrangulaire d'environ 11 mètres de côté. La fouille du mégalithe de la Joselière a montré une nouvelle facette du style mégalithique dit «à transept» de cette région. Loin d'être stéréotypée, cette architecture est, au contraire, très variable : ce qui surprend ici, c'est la forme quadrangulaire stricte du cairn et ses dimensions réduites au plus juste autour d'un édifice interne, qui est bien développé. Les quatre chambres latérales, de dimension presque équivalente, donnent une capacité sépulcrale très importante de part et d'autre d'un couloir unique. Le mobilier qui a été retrouvé est symptomatique du Néolithique moyen 2 avec des réutilisations postérieures.

Dans l'état actuel, le monument est bien présenté dans une parcelle disponible aux visiteurs. Toutefois, l'attention doit être portée sur le piétinement de ces mêmes visiteurs et sur la végétation qui perturbe l'agencement des pierres de l'architecture.



## 2. Plage de la Fontaine aux Bretons - Probable poste de douane



Figure 4 : Probable poste de douane en haut de la plage de la Fontaine aux Bretons.

## Localisation

Département : Loire-Atlantique Commune : Pornic  
Lieu-dit : Plage de la fontaine aux Bretons  
Nom du site : Plage de la fontaine aux Bretons (n°6)



Site cadastré : Oui

Section :

Parcelle(s) :

Année cadastre :

Coordonnées GPS Latitude (N) : 47°06.0800 Longitude (W) : 2°04.6569

Coordonnées Lambert II étendu X =  
Y = X' =  
Y' =

Altitude NGF : m Altitude carte marine :

---

Conditions de découverte : Site inédit : oui

Personne ayant découvert le site : SNP Date de la découverte : 23/03/2024

Mentions et/ou indices de l'existence du site, dépouillement, témoignages... :

---

## Caractéristiques

Situation : Côtier

Immersion : Hors d'eau

Date de la prospection : 23/04/2023 Nom du prospecteur : SNP

Descriptif des vestiges : Poste de douane ?

Observations annexes :

Datation : Éléments de datation :

## Bibliographie

---

## Informations complémentaires

Propriétaire

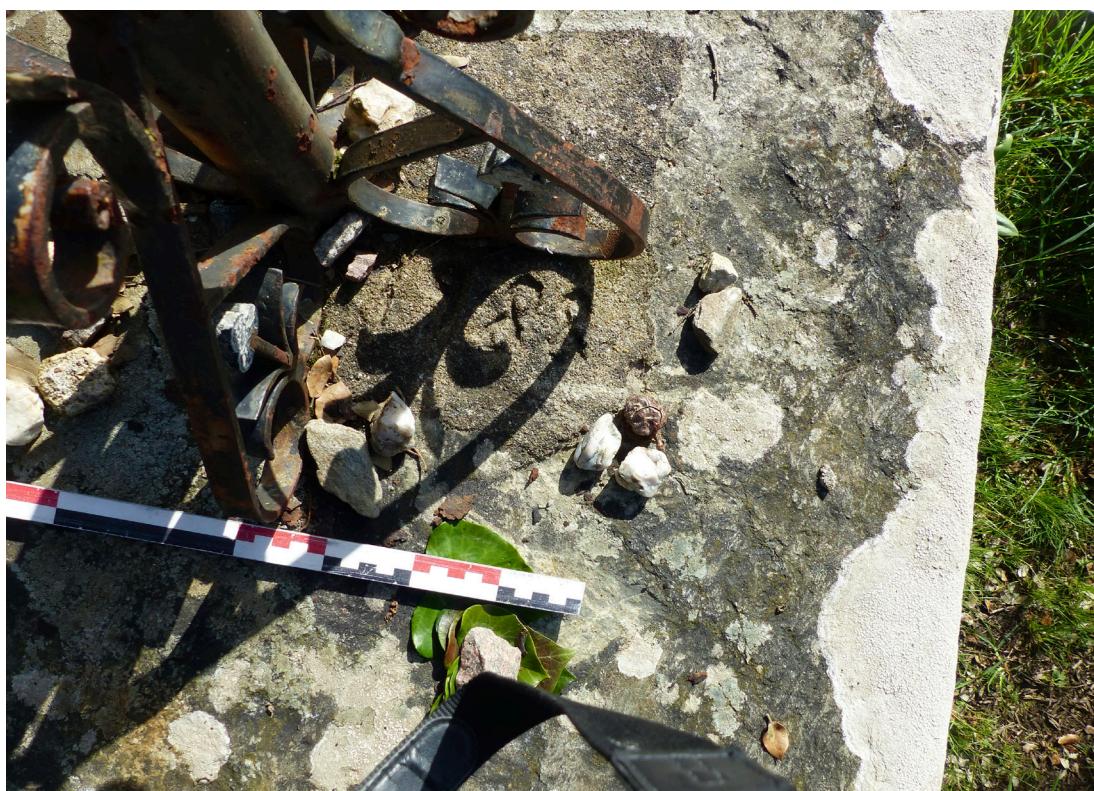
Documentation (Photos et cartes) oui  
Références : P1090720.JPG, P1090721.JPG

**Préconisations pour protéger le site :**  
**ÉVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ DU SITE**

Infrastructure (bâtiment...)	-10 m	<b>-50 m</b>	-200 m	-500 m	+ 500 m
Activités	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Circulation, chemin	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Distance falaise	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Erosion biologique	Très active	Active	Moyennement active	<b>Peu active</b>	Presque inactive
Erosion climatique	Très active	Active	Moyennement active	<b>Peu active</b>	Presque inactive
Résistance des vestiges archéo	Très bonne	Bonne	<b>Moyennement bonne</b>	Faible	Très faible
Résistance du contexte sédimentaire	Très bonne	<b>Bonne</b>	Moyennement bonne	Faible	Très faible
Protection matérielle	-10 m	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Protection juridico-administrative	-10 m	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m

### 3. Plage de la Fontaine aux Bretons - Croix métallique

Figure 5 : Croix métallique avec un millésime de restauration (1988).



## Localisation

Département : Loire-Atlantique Commune : Pornic  
Lieu-dit : Plage de la fontaine aux Bretons  
Nom du site : Plage de la fontaine aux Bretons (n°7)



Site cadastré : Oui

Section :

Parcelle(s) : 216

Année cadastre :

Coordonnées GPS

Latitude (N) : 47°06.0737

Longitude (W) : 2°04.3723

Coordonnées Lambert II étendu

X =

X' =

Y =

Y' =

Altitude NGF : m

Altitude carte marine :

---

Conditions de découverte :

Site inédit : oui

Personne ayant découvert le site : SNP Date de la découverte : 23/03/2024

Mentions et/ou indices de l'existence du site, dépouillement, témoignages... :

---

## Caractéristiques

Situation : Côtier

Immersion : Hors d'eau

Date de la prospection : 23/03/2024 Nom du prospecteur : SNP

Descriptif des vestiges : croix métallique recouverte d'une peinture blanche avec soubassement maçonné de schistes liés au mortier.

Observations annexes :

Datation : Éléments de datation : restauration en 1988 mention sur le site

## Bibliographie

---

## Informations complémentaires

Propriétaire

Documentation (Photos et cartes) oui  
Références : P1090722.JPG, P1090723.JPG

**Préconisations pour protéger le site :**  
**ÉVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ DU SITE**

Infrastructure (bâtiment...)	-10 m	<b>-50 m</b>	-200 m	-500 m	+ 500 m
Activités	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Circulation, chemin	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Distance falaise	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Erosion biologique	Très active	Active	Moyennement active	<b>Peu active</b>	Presque inactive
Erosion climatique	Très active	Active	Moyennement active	<b>Peu active</b>	Presque inactive
Résistance des vestiges archéo	Très bonne	Bonne	<b>Moyennemen t bonne</b>	Faible	Très faible
Résistance du contexte sédimentaire	Très bonne	<b>Bonne</b>	Moyennement bonne	Faible	Très faible
Protection matérielle	-10 m	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Protection juridico- administrative	-10 m	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m



Figure 6 : Emplacement des sites et indices de sites connus (rond jaune) et reconnus lors de la prospection (ronds rouges).

#### 4. Plage de la Fontaine aux Bretons - Cabane de douaniers, restaurée



Figure 7 : Cabane de douanier restaurée.



## Localisation



Département : Loire-Atlantique Commune : Pornic  
Lieu-dit : Plage de la fontaine aux Bretons  
Nom du site : Plage de la fontaine aux Bretons (n°9)

Site cadastré : Oui

Section :

Parcelle(s) : 0075

Année cadastre :

Coordonnées GPS

Latitude (N) : 47°05.9718 Longitude (W) : 2°04.2665

Coordonnées Lambert II étendu

X =

X' =

Y =

Y' =

Altitude NGF : m

Altitude carte marine :

---

Conditions de découverte :

Site inédit : oui

Personne ayant découvert le site : SNP Date de la découverte : 23/03/2024

Mentions et/ou indices de l'existence du site, dépouillement, témoignages... :

---

## Caractéristiques

Situation : Côtier

Immersion : Hors d'eau

Date de la prospection : 23/03/2024 Nom du prospecteur : SNP

Descriptif des vestiges : Cabane de douane, restauration récente des fondations

Observations annexes :

Datation : Éléments de datation :

## Bibliographie

---

## Informations complémentaires

Propriétaire

Documentation (Photos et cartes) oui

Références : P1090726.JPG, P1090727.JPG, P1090728.JPG

**Préconisations pour protéger le site :**  
**ÉVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ DU SITE**

Infrastructure (bâtiment...)	-10 m	<b>-50 m</b>	-200 m	-500 m	+ 500 m
Activités	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Circulation, chemin	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Distance falaise	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Erosion biologique	Très active	Active	Moyennement active	<b>Peu active</b>	Presque inactive
Erosion climatique	Très active	Active	Moyennement active	<b>Peu active</b>	Presque inactive
Résistance des vestiges archéo	Très bonne	Bonne	<b>Moyennement bonne</b>	Faible	Très faible
Résistance du contexte sédimentaire	Très bonne	<b>Bonne</b>	Moyennement bonne	Faible	Très faible
Protection matérielle	-10 m	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Protection juridico-administrative	-10 m	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m

## 5. Dolmen transepté du Prédaire - inscrit à la carte archéologique sous le numéro 44 131 0013

Le dolmen du Prédaire situé au Sud-Est de Pornic, direction la Bernerie par le sentier côtier, repose sur un terrain rocheux au lieu-dit «le Prédaire». Ce site mégalithique, fortement endommagé, appartient aux dolmens transeptés référencés de part et d'autre de l'estuaire de la Loire. Il ne présente pas de dégradations sinon le risque de piétinement et le déchaussement des blocs.

Ce monument, également orthographié dolmen du Pré d'Air et appelé aussi la Pierre Creusée, est constitué de blocs de grès épars et de dalles en place délimitant assez nettement ses différentes parties.

Vers l'Ouest, la chambre terminale principale était en partie recouverte par un imposant bloc qui, pour des raisons de sécurité, a été déposé à proximité en 2003.

On peut encore voir au sol l'emplacement du couloir et des deux autres chambres.

Le baron Olivier de Wismes, érudit nantais, effectua des fouilles archéologiques sur le site en 1878. Sur les dessins qu'il a réalisés à cette occasion, le baron représente avec précision cette « pierre à bassin » caractéristique de ce site qui lui a valu aussi le nom de « dolmen de la Pierre Creusée ». Le mobilier funéraire découvert par celui-ci est conservé au musée Dobrée de Nantes. Il est constitué :

- d'une pendeloque ovale en fibrolite
- d'une pendeloque ronde
- de deux poignards en silex du Grand Pressigny
- d'une petite hache et d'un fragment de hache
- de fragments de poterie
- et d'éclats de silex.

Ce dolmen, est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques par arrêté du 15 mars 1983.



Figure 8 : Dolmen du Prédaire dont il ne reste que les orthostates et quelques pierres de couverture effondrées.



Figure 9 : Emplacement des sites et indices de sites connus (rond jaune) et reconnus lors de la prospection (ronds rouges).

## 6. Dolmen de Monval ou de la Villa Pétard - inscrit à la carte archéologique sous le numéro 44 131 0015.

De notre point de vue, en observant ce curieux monument situé dans un centre de loisirs de la ville de Pornic, nous nous sommes interrogés sur l'authenticité du dolmen de Monval qui trône dans le centre comme un décor. Nous avons alors décidé de réétudier ce monument afin de lever les doutes. Voilà un monument très curieux et les descriptions qui ont été faites ne sont pas satisfaisantes. À notre connaissance, aucun plan ni croquis n'ont été relevés, si ce n'est un dessin du baron de Wismes daté de 1879 et dont l'interprétation est très problématique. De plus, il a été rangé dans des catégories qui ne correspondent pas à la réalité du plan du monument. Appelé dans un premier temps, une allée couverte (Lisle du Dreneuc 1887), il a été classé dans les dolmens en équerre par Jean L'Helgouach (1966), ce qu'il n'est pas. Toutes ces catégories ne correspondent pas à la réalité du monument. Prudente, l'administration du Service Régional de l'Archéologie l'a classé dans la catégorie « dolmen, » ce qui est bien vrai mais peu précis. Il nous a donc paru intéressant de décrire de nouveau le dolmen de Monval car, on le verra, il présente des caractéristiques tout à fait originales et de le situer dans son contexte chronologique.



Fig. 10 : Le dolmen de Monval ou de la Villa Pétard. Vue à partir du nord. On distingue au premier plan l'aménagement latéral, probablement les restes d'une scella ajoutée à la partie principale du monument.



Fig. 11 : En 1879, le baron de Wismes effectue un dessin du monument au moment de sa fouille. Il l'appelle « dolmen de la Pétardière » en lien avec le lieu-dit « Villa Pétard ». On distingue au fond à droite le pignon de la chapelle érigée par l'abbé Pétard. Ce qui nous pose question car elle devrait être masquée par la villa construite antérieurement. Il nous est difficile de faire un lien avec le monument qui est actuellement visible tant les différences sont flagrantes. Seule la description de Lisle du Dreneuc est conforme au monument actuel.

## Historique

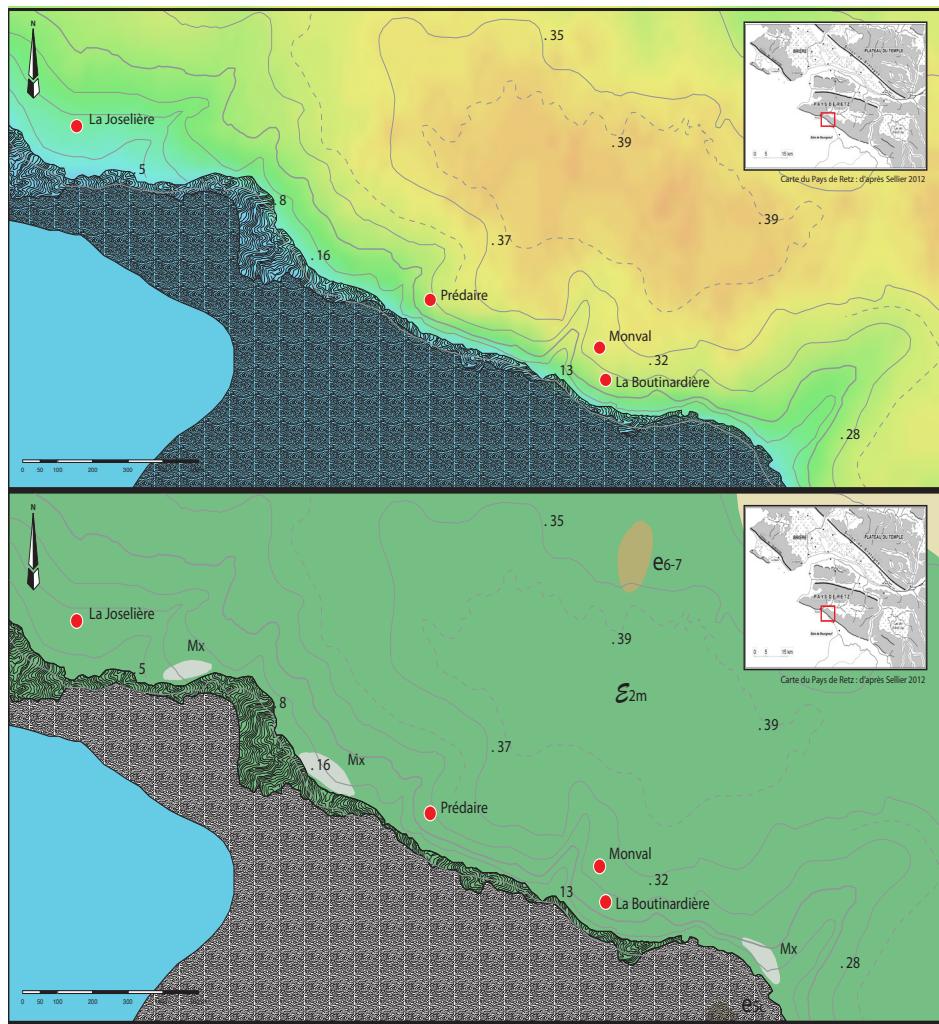
Le dolmen de Monval ou de la Villa Pétard, appelé aussi à tort de la Boutinardièr - car il a existé bel et bien un dolmen de ce nom mais qui n'a rien à voir - a été reconnu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 10). Fouillé et dessiné en 1879 (fig. 11) par le baron Olivier de Wismes, alors président de la Société Historique et Archéologique de la Loire-Inférieure, et à l'origine du musée Dobrée de Nantes puis conservateur de ce même musée, en remplacement de Fortuné Parenteau, il ne trouve dans ce monument que « quelques silex, des fragments de poteries dolméniques et deux ou trois morceaux de brique à rebords » (Lisle du Dreneuc 1887). Ce court extrait de phrase nous donne tout de même une indication : ce monument a été visité à plusieurs époques, dont l'époque romaine avec la présence de tuiles à rebords appelées alors « briques à rebords ». La description que Lisle du Dreneuc en fera est intéressante à plus d'un titre. Il considère que ce monument est une allée couverte mais précise qu'il forme une équerre. Toutefois, certaines mesures qu'il a effectuées à l'époque ne correspondent pas à l'état actuel du monument. Il lui donne une longueur de 7,20 m alors qu'il ne fait de nos jours que 6,10 m. Il est donc amputé de 1,10 m et, dans l'état actuel, on ne voit pas bien ce qu'il a pu se passer : les deux dalles de chevet disposées à chaque extrémité limitent très bien ce monument, avec toutefois la dalle est de très petite taille. On discutera de ce point plus en avant. Sa largeur est conforme (1,18 m alors que nous avons mesuré 1,23 m). Il décrit alors « 9 supports plantés en terre, trois à l'ouest et cinq à l'est » ce qui est partiellement conforme mais pas dans la même orientation (3 au nord et 5 au sud). Puis, il fait mention d'une dalle de chevet disposée au nord et donne des dimensions conformes à notre observation (1,25 x 1 m pour Pitre de Lisle, 1,34 x 1,12 m pour nos mesures - il faut tenir compte de l'érosion du sol). On constate qu'il ne fait pas mention du bloc disposé à l'extrémité sud-est actuellement. Lisle du Dreneuc décrit par la suite ce qu'il considère comme une deuxième galerie disposée à angle droit et « longue de 2,30 m et large de 1,65 m » dont il ne reste

à gauche de la pétardière un rocher dominant  
la mer je l'ai recopié sur album  
et terminé sur nature  
ce dessin est de 1879

que « 5 montants ». Actuellement 4 montants sont visibles, donc un a disparu ou bien est-ce celui qui est disposé dans le prolongement sud-est de la chambre principale. Pour ce qui est des tables de couverture, la description est conforme à son état actuel : il dispose toujours de ses blocs tabulaires.

Lorsqu'en 1966, J. L'Helgouach soutient sa thèse sur le mégalithisme armoricain, il classe le monument de Monval dans la catégorie de sépultures mégalithiques coudées dont l'archéotype est le monument du Rocher au Bono (Morbihan). La définition princeps est celle d'un édifice présentant « un changement de direction axiale plus ou moins brutal, pouvant aller jusqu'à 90° » (p. 201). Selon ce critère, deux monuments de Loire-Atlantique entreraient dans cette catégorie qui ne comporte qu'une série de 8 monuments connus, les autres étant situés dans le Morbihan. Le dolmen de Moulin Péret à Corsept, situé au sud de l'estuaire de la Loire a été exploré en 1883 par Lisle du Dreneuc (1887 : 250-251). Deux couloirs sont disposés en équerre, le premier est long d'une dizaine de mètres, alors que le second est plus étroit et plus bas. Si la première partie du monument est réalisée en blocs de grès, ce ne semble pas être le cas de la seconde dont les montants sont en granite et en micaschiste (Lisle du Dreneuc 1887 : 251), ce qui laisse planer un doute sur la contemporanéité stricte de ces deux parties. Aucun plan n'est connu de ce monument. Des découvertes d'alors ressort un vase de type Kerugou actuellement déposé au Musée Dobrée à Nantes associé à quelques tessons d'autres vases qui, technologiquement, semblent plus anciens (Blanchard 2012 : 257 ; pl. 87).

S'il y a un doute sur l'appartenance du dolmen du Moulin Péret à Corsept, le doute est encore plus permis pour celui de Monval. Son appartenance à la catégorie des sépultures mégalithiques coudées est très problématique, alors que cette catégorie a été reprise par d'autres auteurs par la suite (Joussaume 2016). On verra ce que l'on peut en dire dans la description qui va suivre.



**Fig. 12 : (en haut)** Plusieurs monuments de la corniche de Pornic, dont Monval, sont situés sur la pente sud de cette dernière près du littoral actuel qui est différent de celui qui prévalait au Néolithique moyen : l'estran actuel rend compte de la perte de territoire depuis la remontée du niveau marin.

**(En bas)** Le substrat sur lequel ont été implantés plusieurs mégalithes de la corniche de Pornic est composé de micaschiste alors que la plupart des blocs qui ont servi à réaliser ces derniers sont des grès.

E2m : Micaschiste à muscovite

e5c : Dalles de grès siliceux du Lutétien supérieur  
Mx : Sables marins littoraux émiens

e6-7 : Calcaires lacustres du Bartonien  
LP : Limons éoliens (Würm)

## Description

Nombre de dolmens du Pays de Retz sont installés sur le flanc des coteaux de Pornic-Bourgneuf (Sellier 2013) qui forment la falaise de la bordure nord de la Baie de Bourgneuf (fig. 12). Le dolmen de Monval ne déroge pas à la règle de cette situation. Tous ces monuments sont donc très visibles lors de navigation côtière à l'époque néolithique. Par contre, ils ne se remarquent guère lorsque le visiteur arrive par la partie terrestre du Pays de Retz : le plateau de Pornic-Bourgneuf fait barrage à la vue d'autant que le visiteur doit passer par le bassin d'Arthon, zone déprimée qui est coincée entre le plateau de Pornic et celui de St-Père-en-Retz (Sellier 2013). Les monuments installés sur cette croupe littorale forment de beaux repères visuels à partir de la côte : ils sont destinés à être vus à partir du littoral. Le positionnement du site d'habitation de la Pointe des Poloux qui couvre plusieurs hectares en contact avec les roches de Bouin permet de penser que ces monuments mégalithiques sont en lien direct avec ce site qui date de la même époque (Large et al. 2021).

Le dolmen de Monval est donc partie prenante de l'ensemble mégalithique présent sur cette croupe rocheuse formé de micaschiste (Ters 1979). Parmi les monuments présents dans le secteur de la commune de Pornic, cinq sont des dolmens transeptés (Les Mousseaux, La Croix, Les Hautes Folies, La Joselière et Prédaire), forme architecturale très présente dans la région du Pays de Retz, de Noirmoutier et de l'île d'Yeu. Les autres monuments signalés et parfois détruits sont indéfinissables (Le tumulus du Moulin de la Motte, La Pierre de la Porcherie, La Lionne). Le dolmen de la Boutinardièr a toujours été perçu très détruit et le peu d'information qu'on possède sur ce monument n'est plus disponible actuellement, la seule pierre debout qui subsistait et était visible dans les années 1930 a été déplacée au nord de la commune de la Bernerie pour en faire un support de croix. Retrouver la trace de son lieu de construction a été difficile mais c'est tout ce qu'il reste de ce monument que l'on ne peut caractériser également.

Le dolmen de Monval fait-il partie de cet ensemble de dolmen transepté ? La réponse à cette question est délicate comme on va le voir par la suite. Dans un premier temps nous allons le décrire tel qu'il nous apparaît (<https://sketchfab.com/3d-models/3wwrx5j-dolmen-de-monval-1c9ad8ec-cba1402a825675f2dccd1647>).

Globalement, sa forme actuelle est en T avec la barre du T très allongée par rapport à l'axe de la partie nord (fig. 13). La branche de la barre du T la plus à l'ouest est plus longue que celle de l'est. Le monument se présente donc de manière atypique. Il dispose de quatre tables de couverture conservées : trois sont disposées sur la barre du T et une recouvre partiellement l'espace latéral. Toutes sont formées de grès siliceux du Lutétien supérieur (fig. 14) dont les gîtes d'origine se trouvaient à proximité du site, sur l'estran actuel (le plus proche est à 400 m au sud-est de l'emplacement du monument). Il faut noter l'absence de tumulus, sans doute complètement dégradé.

PORNIC  
Dolmen de Monval  
ou de la Villa Pétard  
Photogrammétrie : D. Pointeau ; plan : J.-M. Large

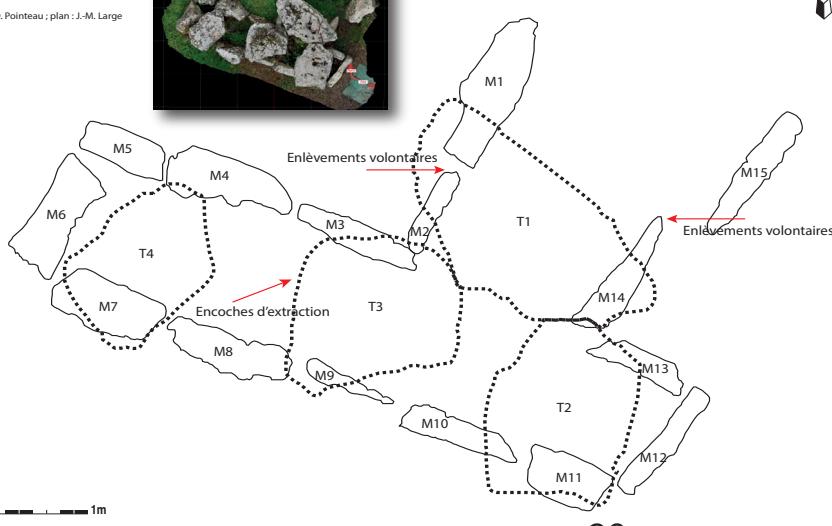


Fig. 13 : Plan du dolmen de Monval tel qu'il se présente actuellement.

## Dolmen de Monval / Villa Pétard - Pornic (Loire-Atlantique)

Orthostate	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15
Nature géologique	Grès	Grès	Micaschiste	Grès	Grès	Grès rouge	Grès								
Hauteur	0,82	0,92	1,00	0,84	0,85	1,35	0,88	1,19	1,02	0,95	0,99	0,49	0,92	1,00	0,60
Largeur	1,90	0,84	1,25	1,26	0,90	1,13	1,03	1,17	0,90	1,12	0,80	1,39	0,92	1,33	1,62
Épaisseur	0,48	0,17	0,27	0,47	0,32	0,51	0,53	0,43	0,20	0,29	0,45	0,29	0,32	0,30	0,43
Dalle de couverture	T1	T2	T3	T4											
Nature géologique	Grès	Grès	Grès		Grès										
Longueur	2,63	1,95	1,71		1,75										
Largeur	1,39	1,34	1,51		1,10										
Épaisseur	0,42	0,50	0,37		0,40										

Tab. 2 : Nature et mesure des différents blocs qui composent le monument

PORNIC  
Dolmen de Monval  
ou de la Villa Pétard

Photogrammétrie : D. Pointeau ; plan : J.-M. Large



Fig. 14 : Géologie des blocs qui ont été utilisés pour la réalisation du dolmen de Monval. La plupart de ces derniers proviennent de grès siliceux dont les sources sont proches du site. Un bloc est réalisé en micaschiste local et la pierre de chevet ouest est un grès à sabals de couleur rougeâtre.

Dolmen de Monval : face sud-sud-ouest



Dolmen de Monval : face nord-nord-est



Dolmen de Monval : face ouest-nord-ouest



Dolmen de Monval : face est-sud-est



Photogrammétrie : D. Pointeau

Fig. 15 : Photogrammétrie des 4 faces du dolmen de Monval (réalisation D. Pointeau).

La longueur totale du monument, entre les deux chevets de la barre du T, est de 6,10 m. Rappelons que Pitre de Lisle l'avait mesuré à 7,20 m. L'orientation de cette barre du T est ONO-ESE. La hauteur maximale du monument est de 1,40 m. La longueur de la chambre ou couloir latéral, qui forme l'axe du T est de 3,00 m. Sa grande largeur, 1,20 m entre les orthostates M2 et M14, permet de douter qu'il ne s'agit pas d'un couloir d'accès au monument malgré l'ouverture apparente dans ce secteur. La largeur interne de la partie longue du monument, la barre du T, est comprise entre 0,99 et 1,10 m, ce qui est inférieur à la largeur de l'axe du T : c'est un autre argument qui ne plaide pas à l'existence d'un couloir pour l'axe du T d'autant que celui-ci est orienté au NNE, ce qui n'est pas conforme à l'orientation des entrées des dolmens à entrée latérale où ces dernières sont disposées très majoritairement au sud. De plus ce type de monument est très présent dans les quatre départements Bretons, en Manche et en Mayenne. Aucun n'est connu en Loire-Atlantique mais ce n'est pas un argument fort si l'on considère que le monument de Chantebrault IV à Saint-Laon (Vienne) fait partie de cette catégorie et est plus éloigné de l'épicentre reconnu de ce type de monument (Ard *et al.* 2021).

Le monument dispose de 15 orthostates et de 4 tables de couverture (fig. 15 et tab.1). Les montants ont été réalisés en grès siliceux du Lutétien supérieur sauf deux d'entre eux. Le montant M3 est en micaschiste à muscovite qui forme le substrat sur lequel est disposé le monument (fig. 16). Il est positionné au milieu de la paroi nord du monument, au contact avec l'espace latéral. Le montant M6 est un bloc de grès à sabals. Il forme la pierre de chevet ouest de la barre du T et est le montant le plus haut. Sa coloration est plus orangée que celle des autres blocs plus gris (fig. 15, 3e image). La provenance du bloc est sans doute beaucoup plus lointaine que celles des autres orthostates du monument. L'origine de ce type de grès est difficile à établir. En bordure de la Baie de Bourgneuf, sur le platier de la Bernerie, plusieurs gisements de grès siliceux reposent sur le socle porphyroïde (Mounès 1974). C'est peut-être parmi un de ces gisements que ce bloc a été recueilli (fig. 12).

En dehors du bloc M6, d'une hauteur de 1,39 m, la hauteur des autres blocs est comprise entre 0,82 m et 1,19 m, à l'exception des blocs M12 d'une faible hauteur (0,49 m, qui forme le chevet est de la barre du T et du bloc M15, à l'extrémité est de l'espace latéral, qui présente un fruit important dû à une pression excessive de son sommet en direction de l'est. Sa hauteur est de 0,60 m, avec un dévers de 0,57, ce qui implique que le bloc a une hauteur réelle de 0,83 m, conforme à celle des autres blocs. Son angulation est de plus de 40° (fig. 15).

Les dalles de couverture sont bien entendu plus longues et plus larges que les orthostates (fig. 13). La table T1, qui recouvre partiellement l'espace latéral et qui repose sur les orthostates M2 et M14, est la plus grande. Longue de 2,63 m et large de 1,39 m, elle est épaisse de 0,42. La table T2 repose sur les montants M10, M11 et M13, M14. Elle mesure 1,95 m sur 1,34 m et est épaisse de 0,50m. Le fait qu'elle repose aussi sur M14, montant est de l'espace latéral au contact avec la barre du T, est peut-être un indicateur d'une réalisation synchrone des deux parties du monument. La table T3 repose sur les montants M2, M3 et M9. Elle mesure 1,71 m sur 1,51 m pour une épaisseur de 0,37 m. Là encore, on constate qu'elle repose sur M2, montant ouest de l'espace latéral au contact avec la barre du T, et indiquerait elle aussi une réalisation synchrone des deux parties du monument. La table T4 repose sur les montants M14 et M17 et jouxte le montant si particulier M6 mais ne repose pas dessus. Sa taille est de 1,75 sur 1,10 m et d'une épaisseur de 0,40 m.

Quelques particularités sont notables. Les montants M2 et M14 qui se font face et qui sont les blocs au contact avec la barre du T présentent des enlèvements volontaires sur leur arête nord (fig. 17). Ces enlèvements sont délicats d'interprétation mais suggèrent le besoin de normaliser ces deux blocs qui se font vis-à-vis. Ce n'est sans doute pas un hasard. La table de couverture T3 présente des encoches d'extraction visible à l'ouest sur sa face ventrale (face intérieure). Ce bloc témoigne d'une extraction en carrière, ce qui est sans doute le cas d'autres blocs du monuments mais on n'a pas décelé d'autres traces visibles. Le bloc M6, en grès très particulier, n'a pas été extrait du substrat mais devait reposer sur des sables lors du choix de la pierre. Il s'agit d'un bloc érodé naturellement et présentant une patine particulière sur l'ensemble. Ce même bloc présente une grosse cupule naturelle en plein



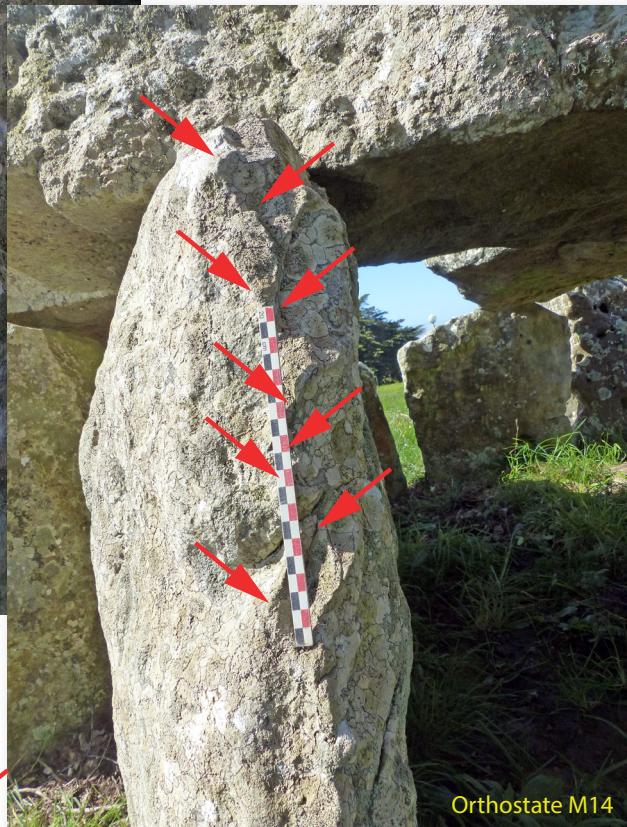
**Fig. 16 : L'orthostate M3 est réalisé en micaschiste local.**

centre de sa face ventrale, du côté interne de la chambre. S'agit-il d'une mise en scène ?

Si l'on fait un premier bilan sur les blocs utilisés pour la réalisation du monument, on constate que certains de ceux-ci n'ont pas été disposés au hasard. Le plus remarquable est le bloc M6, positionné au chevet ouest du monument. Il est d'une nature géologique particulière, un grès de teinte rougeâtre, qui dénote de l'ensemble des autres blocs et est installé de manière particulière, de façon à valoriser sa situation dans le monument et la présence d'une cupule naturelle sur sa face ventrale ajoute à sa singularité (fig. 18). Les deux blocs en vis-à-vis et dans le contact avec la longue chambre (la barre du T), M2 et M14, présentent des enlèvements volontaires sur leur arête nord. Sans connaître la signification de tels artefacts, il est notable que ces blocs n'ont pas non plus été disposés au hasard dans l'organisation des orthostates. On a donc une volonté de mettre en scène certains blocs et ce n'est pas un phénomène particulier pour tous ces monuments qui sont implantés sur la corniche de Pornic (Mens *et al.* 2021). Le dolmen de La Croix, dans l'ensemble des Trois-Squelettes à Pornic est un monument transepté qui propose une mise en scène de ces blocs dans le dispositif architectural.

L'utilisation de blocs de quartz massif à l'entrée du monument, sur les deux orthostates qui se font vis-avis, la disposition de certains blocs en grès ferrugineux dans le couloir d'accès, toujours en vis-à-vis ou bien comme chevets des scellas latérales, montrent bien la volonté d'organiser les montants pour leur donner un sens symbolique porté par la matière et les couleurs des blocs. On retrouve ce phénomène sur le même site, pour des dolmens à couloir cette fois-ci avec les sépultures des Trois-Squelettes et de près du Moulin qui présente eux aussi des blocs de quartz massifs en vis-à-vis à l'entrée des monuments. Le monument voisin des Mousseaux, disposé à quelques dizaines de mètres plus

Orthostate M14



Orthostate M14



Orthostate M2

Fig. 17 : Sur les deux montants M2 et M14 qui se font vis-à-vis dans la partie latérale du monument, on constate des enlèvements volontaires sur l'arête nord de ces deux blocs.

au sud de l'ensemble des Trois-Squelettes est connu lui aussi pour ces blocs qui ont aussi été organisés dans le dispositif architectural des chambres funéraires transeptées de ce tumulus (Scarre 2004 ; Mens et al. 2021). Le dolmen transepté voisin de la Joselière présente lui-aussi des particularités architecturales avec la mise en place d'un bloc de quartz blanc à l'entrée du monument et une pierre à cupules disposée dans sa façade principale (L'Helgouach et al. 1989).

Reste le problème du raccourcissement de la barre du T entre l'observation de Pitre de Lisle et la nôtre. Il manque 1,10 m au monument. La pierre M12 qui actuellement fait chevet dans la partie est n'a jamais été signalée par Pitre de Lisle ; le monument devait être ouvert à cette époque. Elle est particulière puisqu'elle mesure 0,49 m de hauteur alors que la plupart des orthostates ont une hauteur supérieure ou égale à 0,82 m (fig. 19 et tab. 1). En observant de près ce bloc, on se rend compte que des pierres de calage sont particulièrement visibles à ses deux extrémités alors que pour les autres orthostates de l'ensemble du monument, elles sont complètement masquées (fig. 20). L'impression que cela donne est que cette pierre a été disposée à cet endroit entre le moment de l'observation de Pitre de Lisle et celui de la nôtre.

Pourtant quelque chose cloche : le nombre d'orthostates le long des deux parois principales du monument est le même qu'il s'agisse du décompte de Lisle du Dreuc ou du nôtre. Seule un bloc manque au décompte initial et il se trouvait en lien avec la partie latérale du monument. S'agit-il de la pierre M12 qui a été placée au chevet est du monument ?

Il faut donc imaginer un monument de type allée couverte ouvert à l'est disposant d'une cellule latérale au nord. Il se différencie du dolmen B des Mousseaux, qui présente lui aussi une cellule latérale côté nord, car le monument B des Mousseaux dispose d'une chambre terminale bien différenciée de la galerie. Ce monument a été interprété par J. L'Helgouach (1989) comme un « demi-transecté » en raison du manque de place dans le tumulus. Cet argument est discutable en ce sens que le plan et l'organisation de l'espace funéraire s'effectuent avant que le tumulus ne soit installé. Si les Néolithiques avaient voulu effectuer un autre dolmen transepté « complet » pour le monument B, rien ne les aurait empêchés. Il s'agit donc d'un choix particulier et l'on peut noter à la lecture du plan que ce monument B a été effectué dans un second temps, une fois le monument A achevé : un décrochage du tumulus interne se perçoit à l'ouest du monument, dans le prolongement de la galerie du monument B.

## Conclusion

Nous ne sommes pas loin de penser que le monument de Monval correspond à une architecture similaire avec l'absence d'une chambre terminale bien différenciée. Son état de ruine dont il ne reste que les orthostates et 4 tables de couverture ne nous donne pas plus d'indications. Le mobilier découvert par le baron de Wismes en 1879 est indigent et ne permet pas d'être plus précis sur son attribution chrono-culturelle. Il est toutefois assez tentant d'y voir un monument de la fin du Néolithique moyen, voire du début du Néolithique récent car le dispositif architectural perceptible de nos jours forme une transition entre les monuments transeptés du Néolithique moyen 2 et les allées couvertes (ou les dolmens à entrée latérale et les monuments en équerre) du Néolithique récent.



Fig. 18 : L'orthostate M6 qui forme la pierre de chevet ouest du monument comporte une cupule naturelle qui est particulièrement visible lorsqu'on est à l'intérieur du monument.



Fig. 19 : Le bloc M12 situé à l'extrême est du monument est très particulier. De faible hauteur, il n'a pas été vu par Lisle du Dreuec et ne semble donc pas à sa place d'origine, sans doute placé là pour clore l'espace laissé libre. C'est cette partie du monument qui semble écourtée par rapport aux observations de Lisle du Dreuec.



Fig. 20 : Le calage du bloc M12 est particulièrement bien visible au sol, ce qui n'est pas le cas pour les autres montants. Il peut s'agir d'un aménagement récent.

## 7. La Maison Blanche : vestige ultime d'un mégalithe ?



Fig. 21 : Le bloc isolé découvert au pied d'un arbre en bordure du chemin d'accès à la côte est peut-être un des vestiges ultimes du dolmen de la Boutinardièr e qui a subi de nombreuses manipulations jusqu'à une période récente.

## Localisation

Département : Loire-Atlantique Commune : Pornic  
Lieu-dit : La Maison Blanche  
Nom du site : La Maison Blanche (n°10)



Site cadastré : Oui

Section :

Parcelle(s) : 0111

Année cadastre :

Coordonnées GPS Latitude (N) : 47°05.8151 Longitude (W) : 2°03.4648

Coordonnées Lambert II étendu X =  
Y = X' =  
Y' =

Altitude NGF : m Altitude carte marine :

---

Conditions de découverte : Site inédit : oui

Personne ayant découvert le site : SNP Date de la découverte : 23/03/2024

Mentions et/ou indices de l'existence du site, dépouillement, témoignages... :

---

## Caractéristiques

Situation : Côtier

Immersion : Hors d'eau

Date de la prospection : 23/03/2024 Nom du prospecteur : SNP

Descriptif des vestiges : Ancien dolmen de la Pierre creusée ? Bloc de grès isolé (probable mégalithe démantelé dont il ne reste que cette pierre). Possibles traces d'extraction sur la supérieure du bloc.

Observations annexes :

Datation : Néolithique moyen ?  
lithique disposé à proximité.

Eléments de datation : Bloc disjoint d'un ensemble méga-

Bibliographie :

---

## Informations complémentaires

Propriétaire

Documentation (Photos et cartes) oui  
Références : P1090733.JPG - P1090737.JPG

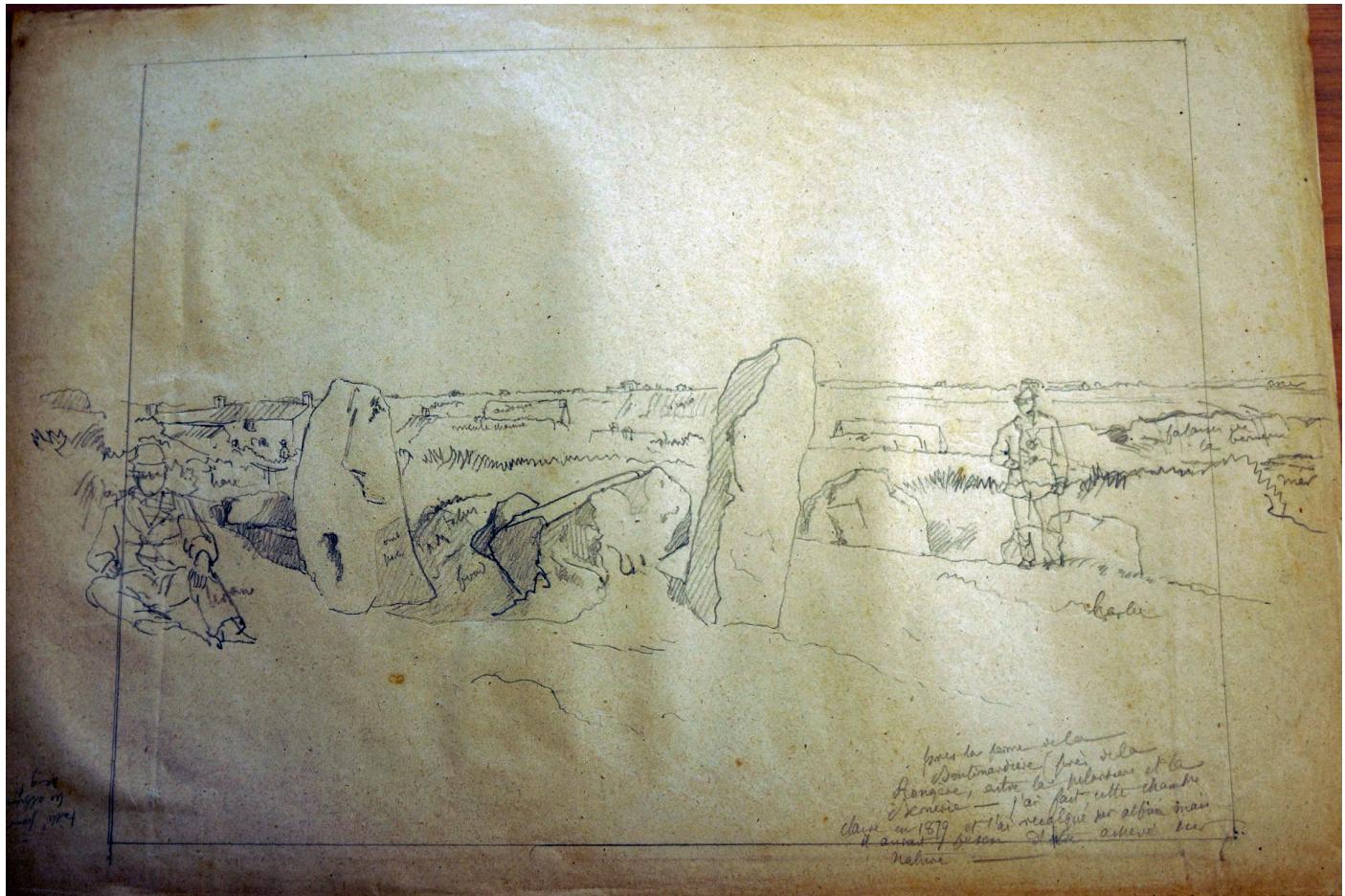
## Préconisations pour protéger le site : ÉVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ DU SITE

Infrastructure (bâtiment...)	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Activités	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Circulation, chemin	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Distance falaise	-10 m	-50 m	<b>-200 m</b>	-500 m	+ 500 m
Erosion biologique	Très active	Active	Moyennement active	<b>Peu active</b>	Presque inactive
Erosion climatique	Très active	Active	Moyennement active	<b>Peu active</b>	Presque inactive
Résistance des vestiges archéo	Très bonne	Bonne	<b>Moyennement bonne</b>	Faible	Très faible
Résistance du contexte sédimentaire	Très bonne	<b>Bonne</b>	Moyennement bonne	Faible	Très faible
Protection matérielle	-10 m	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Protection juridico-administrative	-10 m	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m

Du dolmen de la Boutinardière, qui était situé sur une parcelle à proximité du littoral, il ne reste rien ou si peu de choses. Appelé par Lisle du Dreneuc le « dolmen ruiné de la Pierre du Ruaut », il était, comme son nom l'indique, déjà dans un triste état : « une longue pierre piquée debout mesure 1,75 m sur 65 cm de large et 36 cm d'épaisseur ; près d'elle, une autre pierre couchée est longue de 1,90 m sur 1 m de large et 35 cm d'épaisseur. Un montant du dolmen abattu mesure en largeur 1,10 m ; il est haut de 85 cm. Cinq autres blocs placés auprès complètent les ruines de ce problématique dolmen. » (Lisle du Dreneuc 1885). Quelques clichés sur carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle permettent de se rendre compte de l'état du monument en ruine. Puis, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le bloc qui était encore debout ainsi que plusieurs des pierres présentes sur site furent déménagés au bord de la D66, près du Moulin de la Jarrie, à proximité de cette route avec l'ancien chemin allant du Clion à Prigny. Là, le bloc debout fut planté sur les grandes dalles ramenées, puis surmonté d'une croix en granite. Il est dorénavant appelé le « Menhir christianisé du Poteau »...

Lors de la prospection inventaire, nous avons cherché l'endroit probable du monument. A l'aide des cartes postales anciennes qui indiquaient l'endroit de la côte où il était situé, avec les repères d'anciennes pêcheries, nous avons localisé un possible lieu de son implantation originelle. Dans la parcelle 114 du cadastre actuel de la commune de Pornic, une légère élévation de la terre est visible et pourrait correspondre à l'emplacement originel de ce monument. Seul un sondage ou une prospection géophysique pourrait répondre à cette proposition de situation.

Le bloc de grès repéré à la Maison Blanche, en bordure du chemin d'accès à la côte, pourrait appartenir à ce monument, vestige ultime... La présence d'entailles provenant d'un objet métallique est un probable stigmate de son déplacement.



384 LA BERNERIE (L.-Inf.) - Le Dolmen de la Boutilardière

Fig. 23 : Le baron de Wismes réalise en 1879 ce dessin du dolmen ruiné de la Boutilardière. Plusieurs cartes postales du début du XX<sup>e</sup> siècle nous montrent l'état du monument.



Fig. 24 : C'est près du Moulin de la Jarrie, en bordure d'une route départementale qu'est maintenant posé le bloc qui était encore vertical. Il est surmonté d'une croix en granite et repose sur un assemblage de blocs en grès provenant du site de la Boutinardièr.



Fig. 25 : La parcelle 114 pourrait être le lieu d'implantation du dolmen ruiné de la Pierre du Ruaut. Une légère éminence est visible au centre de la parcelle et la vue dégagée vers la mer est en tout point comparable à celle livrée par les cartes postales anciennes.



Figure 26 : Emplacement des sites et indices de sites connus (rond jaune) et reconnus lors de la prospection (ronds rouges)

## 8. Falaise de la Plage de la Bernerie-en-Retz - La Patorie



Fig. 27 : A l'extrême nord-ouest de la plage de la Bernerie-en-Retz, la falaise montre un plan de coupe horizontal sur le haut des schistes et les restes d'une plage fossile sont très nettement visibles, surmontés d'un loess périglaciaire. C'est une table d'abrasion mise en place à l'interglaciaire Riss-Würm surmontée d'un niveau de galets témoin de la transgression éémienne.

## Localisation

Département : Loire-Atlantique Commune : La Bernerie-en-Retz  
Lieu-dit : La Patorie  
Nom du site : La Patorie (n°11)



Site cadastré : Oui

Section :

Parcelle(s) : 0736

Année cadastre :

Coordonnées GPS

Latitude (N) : 47°05.0231 Longitude (W) : 2°02.5943

Coordonnées Lambert II étendu

X =

X' =

Y =

Y' =

Altitude NGF : m

Altitude carte marine :

---

Conditions de découverte :

Site inédit : oui

Personne ayant découvert le site : SNP Date de la découverte : 23/03/2024

Mentions et/ou indices de l'existence du site, dépouillement, témoignages... :

---

## Caractéristiques

Situation : Côtier

Immersion : Hors d'eau

Date de la prospection : 23/03/2024 Nom du prospecteur : SNP

Descriptif des vestiges : Coupe géologique, coupe de falaise avec présence d'une table d'abrasion sur la roche schisteuse d'un niveau de plage fossile -éémien-, au dessus limons Wurmien

Observations annexes :

Datation : Éléments de datation :

Bibliographie :

---

## Informations complémentaires

Propriétaire

Documentation (Photos et cartes) oui

Références : P1090759.JPG

**Préconisations pour protéger le site :**  
**ÉVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ DU SITE**

Infrastructure (bâtiment...)	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Activités	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Circulation, chemin	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Distance falaise	<b>-10 m</b>	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Erosion biologique	Très active	<b>Active</b>	Moyennement active	Peu active	Presque inactive
Erosion climatique	Très active	<b>Active</b>	Moyennement active	Peu active	Presque inactive
Résistance des vestiges archéo	Très bonne	Bonne	Moyennement bonne	<b>Faible</b>	Très faible
Résistance du contexte sédimentaire	Très bonne	Bonne	<b>Moyennement bonne</b>	Faible	Très faible
Protection matérielle	-10 m	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m
Protection juridico-	-10 m	-50 m	-200 m	-500 m	+ 500 m

## 9. Conclusion

La prospection réalisée au printemps 2024 clôture le programme de prospection inventaire sur la ligne de côte entre la Pointe Saint-Gildas à Préfailles, à l'ouest, et la Bernerie-en-Retz, à l'est. Prolonger cette prospection via les communes de Moutiers-en-Retz et Bourgneuf-en-Retz ne nous est pas apparu opportun tant le trait de côte a été modifié par l'homme qui a réalisé nombre d'infrastructures masquant complètement l'observation de l'érosion. La bétonisation a pour but d'empêcher l'érosion de la côte, ce que l'on comprend fort bien, mais empêche l'observation directe.

L'intérêt principal de cette prospection a été d'observer directement l'état sanitaire des sites déjà présents dans la Carte Archéologique Nationale mais aussi de révéler différents indices de sites qui n'étaient pas connus. Le bilan est mitigé car plusieurs sites indiqués par la Carte Archéologique n'ont pas pu être revus : soit ils ont disparu par l'érosion et la bétonisation, soit parce que nous n'avons pas su les voir.

Une douzaine de sites ou d'indices de sites signalés par la Carte Archéologique Nationale n'ont pas été vus ou repérés. Soit nous n'avons pas su les voir, soit ces indicateurs n'existent plus. Le cas le plus emblématique reste la Pointe de Gourmalon à Pornic qui a subi un tel bouleversement urbanistique qu'il a été impossible de repérer des monuments mégalithiques aujourd'hui disparus, enfouis, déplacés, etc.

Sur le plan du bilan comptable concernant l'ensemble des sorties effectuées sur le littoral entre Préfailles et la Bernerie-en-Retz, les sites et indices de sites nouveaux se décomposent selon le tableau ci-dessous :

Commune	Période	Lieu-dit	Nature
Préfailles	Mésolithique	Pointe St-Gildas	Point 1d
	Mésolithique	Pointe St-Gildas	Point 1c
	Mésolithique	Anse du Sud	Nouveau point
	Mésolithique	La Raise	Nouveau Point
	Contemporain	Port aux Goths	
	Contemporain	Plage de l'Etang	pêcheries en pierre
Pornic	Contemporain	Pierre l'Orneau	pêcherie en pierre
	Contemporain	Corniche Ste-Marie	carrières liés à la construction de tobrouks et de blockhaus
	Contemporain	Pormain	Vivier probable
	Mésolithique	Pâquin	Nouveau point
	Mésolithique	Pierre Blanche	Nouveau point
	Contemporain	Plage des Sablons	
	Contemporain	Plage des Grandes Vallées	
	Contemporain	Plage de Noëveillard	
	Contemporain	Plage de Gourmalon	
La Bernerie-en-Retz	Paléolithique	Plage de la Bernerie	

Avec le dolmen de Monval, nous avons insisté sur une reprise de la documentation concernant le mégalithisme de la région de Pornic qui a subi nombre de transformations par l'impact urbain. Ce dossier est à reprendre tant il n'est absolument pas clair concernant la conservation des monuments.

La suite logique des opérations de prospection-inventaire sur ce trait de côte si perturbé par les actions climatiques et humaines est de continuer sur le versant ouest du Pays de Retz, entre la Pointe Saint-Gildas et l'estuaire de la Loire. C'est pourquoi une nouvelle demande concernant les années 2025 et 2026 est proposée afin de compléter les observations sur ce secteur, toujours dans un esprit de recherche participative avec trois associations et l'Université de Nantes.

## Bibliographie

Ard V., Mens E., Ihuel E., Linard D., Onfray M. (2021) - Le dolmen de Chantebrault IV à Saint-Laon (Vienne) : une sépulture à entrée latérale dans le nord du Poitou. In Fromont, N., Marchand G., Forré P. (Dir.) - *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique, Actes du 32<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Le Mans (Sarthe), 24-25 novembre 2017*. Chauvigny : Association des Publications Chauvinoises, p.365-380, 2021. [hal-03440500](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03440500)

Blanchard A. (2012) - *Le Néolithique récent de l'Ouest de la France (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> millénaires avant J.-C.) : productions et dynamiques culturelles*. Rennes : Thèse de l'Université de Rennes 1.

Caraës J.-F. (2009) - Les fouilles du baron Olivier de Wismes à Pornic en 1875-1876. *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 144, p. 12-22.

Forré P. (2009) - Pays de Retz, notice archéologique. *Archéologie de la France-Informations, Pays-de-la-Loire*. <http://journals.openedition.org/adlf/36725>.

Gouletquer P.-L., Tessier M. (1968) - Les gisements néolithiques de surface du pays de Retz. *Annales de Bretagne*, 75(1), p.7-25.

Joussaume R. (2016)- *Palets et minches de Gargantua. Mégalithisme dans le Centre-Ouest de la France*. Chauvigny : Association des Publications Chauvinoises, Memoria Momenti, 39. (p. 69)

Large J.-M., Gehrès B., Guiavarc'h M., Marcoux N., Pouzet P., Prévost C. (2021) - *Opération archéologique OA 4786. Pointes des Poloux - Bouin. Baie de Bourgneuf*. Nantes : Service Régional de l'Archéologie.

L'Helgouach J. (1966) - Les sépultures mégalithiques en Armorique. Thèse de la Faculté des Sciences de l'Université de Rennes. Alençon : Imprimerie Alençonnaise, 1966. (p. 201)

L'Helgouach J. & Poulain H. (1984) - Le cairn des Mousseaux à Pornic et les tombes mégalithiques transeptées de l'estuaire de la Loire. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 1, p. 15-32.

L'Helgouach, J., Le Gouestre D., Poulain H. (1989) - Le monument mégalithique transepté de La Rose-lière (ou du Pissot), au Clion-sur-Mer (Loire-Atlantique). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 6, p. 31-50.

Lisle du Dreneuc P. De (1887) - *Dictionnaire ou Répertoire Archéologique de la Loire-Inférieure*. Nantes : Imprimerie Vincent Forest et Émile Grimaud, 313 p.

Lisle du Dreneuc P. De (1891) - Notice sur les fouilles du tumulus de la Motte à Sainte-Marie. *Bulletin des Travaux Historiques et Scientifiques*, p. 36.

Lisle du Dreneuc P. De (1892) - Notice sur les fouilles du tumulus de la Motte à Sainte-Marie. *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de Loire-Inférieure*, p. 199-203.

Marchand G. (1999) - *La néolithisation de l'ouest de la France : caractérisation des industries lithiques*.

British Archaeological Reports. International Series 748, 487 p.

Marchand G., Tessier M., Bernard J. (1999) - Les occupations mésolithiques et néolithiques de la Fil-lauderie (Saint-Père-en-Retz, Loire-Atlantique) et la Préhistoire récente de la basse vallée de la Loire. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 16, p. 39-65.

Mens E., Ard V., Poncet D., Kerdivel G., Bichot F., Marticorena P., Laurent A., Leroux V.-E., Baleux F. (2021) - Systèmes techniques et productions symboliques du mégalithisme funéraire de la façade atlantique entre Bretagne et Pays basque. In Ard V., Mens E. & Gandelin M. (dir.) - *Mégalithismes et monumentalismes funéraires. passé, présent, futur*. Leiden : Sidestone Press, p. 79-132.

Mounès J. (1974) - *Le Marais breton et ses marges. Étude de géomorphologie et de sédimentologie*. Nantes : Thèse Université de Nantes.

Scarre C. (2004) - Choosing stones, remembering places. Geology and intention in the megalithic monuments of Western Europe. In Boivin N. & Owoc M. A. (ed.) - *Soils, Stones and Symbols. Cultural Perceptions of the Mineral World*. London : UCL Press, p. 187-202.

Sellier D. (2013) - Relief et patrimoine géomorphologique du Pays de Retz. *Société des Historiens du Pays de Retz*, p. 5-14.

Ters M. (1979) - *Notice de la carte géologique de la France au 1/50000. Feuille de Machecoul XI-24*. Orléans : Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

Tessier M. (1994) - *Dictionnaire archéologique du Pays de Retz*. Nantes : Société Nantaise de Préhistoire, 62 p.

De Wismes C. (1904) - Sainte-Marie de Pornic. *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de Loire-Inférieure*, p. 139-204.

De Wismes O. (1876) - Le tumulus des Trois Squelettes à Pornic (Loire-Inférieure). *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de Loire-Inférieure*, p. 199-271.

De Wismes O. (1877) - Le dolmen de Pornic. *Bulletin de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie*, p. 140.

De Wismes O. (1877) - Notes sur les antiquités trouvées à Nantes et sur les monuments mégalithiques des environs de Pornic. *Bulletin des Antiquaires de France*, p. 95-96.